
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 OCT 2018

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° _____/MFPTPS/SG/AGRE/DOC

18 .0418

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidates dont les noms suivent, sont déclarées admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de huit (08) élèves Techniciens Supérieurs de l'Hydraulique et de l'Equipement Rural/Femmes pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, session 2018.

Ce sont :

TECHNICIENS SUPERIEURS DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL/FEMMES

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BARRO MARIAM	000677	B2960215	13/10/89
2	COMPAORE FATOUMATA	055009	B1612844	31/12/84
3	DABONE DENISE	000942	B2754691	30/05/84
4	DAKISSAGA JULIE	075103	B6245706	08/04/88
5	DONDASSE ODILE	000057	B7139748	23/06/88
6	ILBOUDO PASCALINE	000087	B9908374	03/04/88
7	KABORE RAFIATOU	000709	B4390604	10/03/96
8	NIANGAO MARIE	000564	B3499375	18/11/88
9	SANKARA TENE	001009	B3838655	28/02/94
10	TAPSOBA AFI	000899	B2210061	31/07/90
11	YAO FATOUMATA	075010	B5590171	16/06/88
12	ZONGO ALIMATA	000509	B0980739	23/12/88

Arrêté la présente liste à 12 noms.

Par ailleurs, les candidates admissibles sont invitées à déposer leurs dossiers physiques complets au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission ne sera effective qu'après le dépôt de leurs dossiers complets validés.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général,

Souleymane LENGANE

